

PARIS GOUTTE d'OR

NOVEMBRE 1997

la lettre



1er Supplément au n°41 de "PARIS-GOUTTE D'OR"

La "Politique de la Ville" en panne

Cela a commencé en septembre par une rumeur, bientôt confirmée : Anne-Marie Couderc, Adjoint au Maire de Paris, avait démissionné de sa fonction de Co-Présidente de la Commission Locale de Concertation de la Goutte d'Or (l'autre co-président étant le Préfet de Paris). Or, cette Commission est le dispositif central de la mise en œuvre du Contrat de Ville sur le quartier. La fonction de ses Co-Présidents est fondamentale, non seulement lors de la tenue des réunions de concertation mais tout au long de l'année : trancher, faire avancer les dossiers, prendre les initiatives nécessaires pour avoir une bonne coordination entre les Services de la Ville et ceux de l'Etat, etc...

Or, au jour d'aujourd'hui, ce poste essentiel est toujours sans titulaire, le Maire de Paris n'ayant nommé personne en remplacement d'Anne-Marie Couderc.

Conséquences : c'est tout le dispositif qui est en panne. Tout d'abord, 1997 risque de se passer sans réunion de la Commission Locale de Concertation (il n'y en a pas eu depuis janvier, et en principe, elle devait se tenir en octobre, mais rien ne s'est passé)...

Ce sont donc différents dossiers importants pour l'avenir du quartier qui sont en panne, du fait que plus personne n'est officiellement désigné au niveau de la Ville de Paris pour les traiter et les faire aboutir. En voici quelques exemples :

- le **Square Léon** (cf. PGO 41) : les grilles sont posées, mais le problème de la gestion de la fermeture des terrains de sport n'a pas été résolu. De plus, aucun des projets d'animation qui devaient être montés n'a abouti, les différentes directions de la Ville concernées (Parcs et Jardins, Jeunesse et Sport et DGAPP) se renvoyant la balle.

- la **mosquée** : elle a fait l'objet d'une réinstallation provisoire à l'angle de la rue Polonceau et de la rue des Poissonniers. Mais, où en est le projet d'installation définitive ? Avec quel cahier des charges pour l'association gestionnaire ? Tout cela semble pour le moment bel et bien enterré.

- l'**équipement musical** de la rue Fleury : toujours pas de nouvelles sur ce dossier important, alors que la Bibliothèque est en voie d'achèvement et que l'OPAC commence à construire sur les parcelles destinées au logement. Va-t-on garder un terrain vague durant des années, alors que le projet voulu par l'ancienne

municipalité répondait à des besoins importants du quartier et aurait contribué à lui donner une ouverture intéressante sur le reste de la Capitale ?

- la **station RATP Barbès**, dont le projet de rénovation a l'air de s'enliser (cela fait plusieurs années que la station aurait dû être terminée). Rappelons que c'est dans le cadre du Contrat de Ville (à l'époque : DSQ) que ce projet a vu le jour.

- la création d'une **pépinière d'entreprises** dans le secteur "Château-Rouge" : elle était annoncée par les documents officiels de la Ville, inscrite dans le Contrat de Ville et des subventions d'autres organismes avaient été obtenues. Aujourd'hui, ce projet semble avoir sombré dans l'indifférence des élus.

- le projet **Garde d'enfants**, projet ambitieux voulu par l'ancien Directeur de la DASES, en concertation avec les associations concernées... et qui s'est traduit simplement par une augmentation de 5 places à la Halte-Garderie "Pirouette".

Quant aux **subventions** aux associations, la situation ne s'est guère améliorée, voire s'est détériorée. Fin novembre, les associations n'ont toujours pas reçu de notification officielle de la Ville, ni même d'accusé-réception de leur dossier de demande.

Et cette situation n'est pas propre au site de la Goutte d'Or. Ailleurs aussi le processus semble en panne. Deux sites importants (Fontaine-au-Roi dans le 11^{ème} et Curial-Cambrai dans le 19^{ème}) n'ont toujours pas de chef de projet, et seules les commissions Locales de Concertation présidées par Françoise de Panafieu (Porte Montmartre et Porte de St-Ouen) se sont récemment réunies.

Quant à l'Adjoint au Maire chargé des quartiers sensibles sur Paris (Didier Bariani), sollicité voilà près de 2 mois pour recevoir une délégation des associations des divers sites, il n'a toujours pas trouvé le temps de fixer une date pour cette rencontre...

Tout se passe comme si on voulait enterrer ce Contrat de Ville signé à la veille des dernières élections municipales par l'ancien Maire de Paris.

✱ Nus ne pouvons le croire ! Aussi, les associations de la Goutte d'Or vont à nouveau saisir de toutes ces questions Jean Tibéri, Maire de Paris, afin qu'il nous rassure et donne enfin un nouvel élan à cette politique essentielle pour nombre de quartiers parisiens.

Secteur "Emile-Duployé" : les réactions au projet d'aménagement

L'exposition du plan d'aménagement du secteur "Emile-Duployé" (cf. PGO 41) vient de se terminer, après un mois d'ouverture au public.

Il y eut près de 300 passages lors de l'ouverture de l'Antenne du 4 rue Emile-Duployé, soit environ 250 personnes différentes, ce qui est un bon résultat.

On peut distinguer deux types de visiteurs :

- ceux qui habitent actuellement dans les immeubles à détruire, et qui venaient principalement se renseigner sur les conditions de logement, ou, pour les propriétaires, sur les conditions d'acquisition de leur bien par la Ville. Ceux-là n'ont pas laissé d'écrire sur le cahier à leur disposition,

- ceux qui habitent les immeubles riverains du projet, notamment les habitants du 57 rue Stephenson et ceux des 36, 38 et 40 rue Doudeauville. Ce sont surtout ces derniers qui se sont exprimés sur le cahier.

Les problèmes évoqués.

D'abord, beaucoup de remarques négatives sur le projet de passage piétonnier à créer entre la rue Emile-Duployé et la rue Ernestine. Cela risque d'être une "pissotière", un "coupe-gorge", propice à "tous les trafics" et entraîner ainsi nuisances et insécurité.

Plusieurs personnes regrettent qu'on n'ait pas répondu à la demande importante de création d'un vrai espace vert.

Des représentants de l'Education Nationale sont aussi intervenus à propos de la création de locaux pouvant

servir à installer une salle de travail-documentation en remplacement de la Bibliothèque Pierre-Budin.

Certaines réactions sont plus particulières à tel ou tel immeuble. C'est le cas d'habitants du 40 Doudeauville qui expriment leur désaccord avec l'expropriation demandée de 12 places de parking.

C'est aussi le cas de résidents du 57 rue Stephenson qui redoutent la hauteur des immeubles à construire côté pair de la rue Emile-Duployé.

Un questionnaire a été réalisé dans cette copropriété qui plébiscite la solution suivante : faire de la rue Emile-Duployé une voie piétonne privée, fermée avec des grandes grilles de chaque côté.

Tous ces points devraient être redébatteurs lors de la réunion publique que la Ville devrait organiser d'ici la fin de l'année.

Le Calendrier

A noter qu'on en sait un peu plus sur le calendrier prévisionnel :

- le Conseil de Paris devrait délibérer en janvier prochain,

- l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) pourrait avoir lieu en juin 98, et l'arrêté de DUP pris fin 98,

- les premières livraisons verraient le jour dans le courant du 2^{ème} semestre 2001 et l'ensemble de l'aménagement se terminerait en 2002.

30 rue Affre : relogement ou réintégration des habitants dans l'insalubrité ?

On se souvient que cet immeuble n'a pas été intégré à la liste des immeubles à exproprier du secteur "Château-Rouge", alors qu'il faisait l'objet de deux procédures administratives :

- l'une pour insalubrité. La Commission des Logements Insalubres (CLI), après rapport d'enquêteurs du Service du Ravalement et de l'Hygiène de la Ville, ont proposé que cet immeuble soit "interdit immédiatement à l'habitation", et le Préfet de Paris a signé un arrêté dans ce sens. Cette procédure juge des conséquences que peut avoir le logement sur la santé de ses habitants. En principe, les habitants d'un tel immeuble ne devraient plus y rester, et le relogement se mettre en marche. Dans la réalité, il y a des tas d'immeubles à Paris qui sont frappés d'une telle interdiction, et restent toujours occupés.

- l'autre pour péril. Les propriétaires ont reçu à plusieurs reprises des injonctions de travaux de la part de la Préfecture de Police. Celle-ci intervient pour juger du danger que peut présenter un bâtiment pour ses

habitants ou les riverains. Or, il y a quinze jours, l'architecte de sécurité a jugé l'état de l'immeuble suffisamment dangereux pour qu'il soit évacué par la Police, les familles devant trouver des hébergements dans les hôtels.

PGO a souhaité s'informer des conditions de logement des familles. Il a alors été répondu que la Préfecture de Police allait faire des travaux d'office et que les familles seraient réintégrées ensuite dans l'immeuble.

Or, si ces travaux d'office vont conjurer le péril, ils ne traiteront pas du tout de l'insalubrité qui a été à l'origine de l'arrêté d'interdiction immédiate d'habiter pris par le Préfet de Paris. Va-t-on malgré cela faire réintégrer ces familles dans l'insalubrité ? Cela nous paraît illégal.

Aussi, PGO s'est-il adressé au Préfet de Paris (ainsi qu'aux services compétents de la Préfecture de Police et de la Ville) pour lui demander de prendre les moyens de faire respecter son arrêté et donc de mettre en œuvre dès maintenant le relogement des familles

16 rue Laghouat : des solutions à portée de main

Voilà plus de deux ans que de nombreux problèmes existent dans cet immeuble, qui a fini par être intégré à la liste des expropriations prévues dans le plan d'aménagement de Château-Rouge.

Problèmes nombreux, qui ont des conséquences néfastes non seulement pour les habitants de l'immeuble, mais pour tout le voisinage.

On se souvient que certains étés passés, la cour de l'immeuble était investie chaque soir jusqu'au petit matin, par de nombreuses personnes qui pouvaient tout trouver sur place : drogue, femmes, nourriture, boissons, etc...

La cause : la présence sur place, de façon plus ou moins "régulière" de personnes qui organisaient ces "soirées".

Un travail patient de la Police a permis d'obtenir un certain nombre de résultats, et aujourd'hui, ces trafics semblent se limiter à deux appartements à l'abandon, mais non murés.

D'autres problèmes sont venus s'ajouter à cette situation déjà très préoccupante :

- le Syndic a démissionné et c'est un administrateur judiciaire qui gère maintenant les dettes de la copropriété,

- le feu a été mis à plusieurs reprises dans un des appartements à l'abandon au rez-de-chaussée,

- une des évacuations des eaux usées (à laquelle sont raccordés un certain nombre de WC) est bouchée et les excréments stagnent dans la cour, mélangées aux seringues usagées des utilisateurs des lieux,

- les factures d'eau ne sont plus honorées, et la Compagnie des Eaux menace d'arrêter ses services d'ici peu,

- des plafonds s'effondrent et des fuites nombreuses préparent de nouveaux périls.

Si l'on veut mettre fin rapidement à cette situation, des solutions simples existent, si tous les services concernés s'y mettent.

D'abord, faire murer les deux appartements à l'abandon (ils sont actuellement sans porte). Or, les propriétaires concernés sont soit introuvables, soit impécunieux. Nous avons donc sollicité à plusieurs reprises la Préfecture de Police pour qu'elle procède à ces murages pour rétablir l'ordre public. Une fois ce problème réglé, la Ville peut (comme elle l'a fait au 40 Myrha) remettre une serrure à la porte d'entrée de l'immeuble et permettre aux familles présentes de retrouver enfin un minimum de tranquillité.

Mais cela ne suffit pas : on risque de voir se développer rapidement les situations dangereuses pour la vie des habitants. Voilà pourquoi, nous avons demandé à la Ville de bien vouloir procéder à des relogements anticipés des locataires, dès que la négociation avec le propriétaire concerné est engagée.

Le but est d'arriver à vider le plus rapidement possible cet immeuble afin que ses habitants actuels puissent avoir une vie décente et que les riverains retrouvent la tranquillité.

La Ville a déjà accepté de mettre cet immeuble dans la 1^{ère} phase d'intervention de l'opération d'aménagement "Château-Rouge". Elle vient de prendre possession des premiers lots vendus.

C'est donc, dès maintenant, chose faisable que d'arriver à mettre en œuvre rapidement ces solutions.

Échos... Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

CABINES TÉLÉPHONIQUES

France-Telecom prépare activement l'arrivée de la concurrence. En présence de Dominique Lamy (adjoint au Maire du 18^{ème}), une réunion de travail a regroupé des représentants de PGO et de "Vivre à Château-Rouge" pour voir où l'on pouvait encore installer des cabines téléphoniques. Cinq emplacements nouveaux seront donc proposés par France-Telecom :

- 33 rue Polonceau : 1 publiphone

- 27 rue Richomme : 2 publiphones

- angle Léon/Ordener : 1 cabine double

- 6 rue d'Oran : 1 cabine double

- angle Doudeauville/Poissonniers : 1 publiphone.

La publiphone est un nouveau produit que va développer France-Telecom : il s'agit d'un poteau avec un téléphone, sans abri, ce qui prend moins de place.

POLICE : IL Y A BAC ET BAC

Suite à différents constats faits par des associations sur le comportement de certaines forces de police, notamment envers les jeunes du quartier, une réunion

rassemblant ces associations et le Commissaire du 18^{ème}, accompagné de son adjoint et du Capitaine de la BAC 18 (Brigade Anti-Criminalité) a permis de faire le point.

Les associations ont alors appris qu'il existait trois Brigades Anti-Criminalité : la BAC 18 (sous les ordres du Commissaire d'arrondissement), la BAC District (qui intervient sur 3 arrondissements) et la BAC 75 (qui travaille sur tout Paris, la nuit).

Les responsables de la Police dans le 18^{ème} ont insisté sur le fait qu'ils étaient très vigilants en ce qui concerne leur mode d'intervention et le comportement de leurs hommes. Dont acte.

Mais la difficulté peut venir de ces deux autres brigades qui interviennent sans trop connaître le terrain et de façon souvent spectaculaire.

La réforme voulue par la Ministre de l'Intérieur, et que le Préfet de Police va mettre en œuvre, devrait permettre d'améliorer ces difficultés : en effet, toutes les forces de police qui interviendraient sur l'arrondissement seraient mises sous le commandement du Commissaire du 18^{ème}, et la notion de "police de proximité" prendrait alors tout son sens.

Échos... Échos... Échos... Échos... Échos... Échos...

GOUTTE D'OR TERRE DE RENCONTRE : APRÈS L'ANDALOUSIE, UNE SUITE ?

Après le succès de la manifestation organisée l'an passé autour du thème "De l'Andalousie du X^{ème} siècle à la Goutte d'Or d'aujourd'hui", certains des organisateurs se sont retrouvés pour voir comment donner une suite à ce travail.

L'idée serait de retenir un thème fédérateur que les uns et les autres (associations, artistes, habitants, etc...) pourraient décliner à leur façon (expos, concerts, conférences-débats, théâtre, etc...). Si l'on en reste au thème général "Goutte d'Or, terre de rencontre", l'accent pourrait être mis cette année sur les parcours vécus par les uns et les autres pour aboutir à cette "terre de rencontre" : parcours d'émigration pour les uns, mais aussi parcours d'intégration, etc...

Une réunion de travail à laquelle peuvent se joindre toutes les personnes et associations intéressées aura lieu le Jeudi 4 décembre, à 19 heures, à la Salle St Bruno.

JOURNÉE MONDIALE DU SIDA À SAINT-BRUNO

L'association URACA (avec la participation d'EGO) organise un ensemble de manifestations le dimanche 30 novembre à la Salle St Bruno, à l'occasion de la journée mondiale du SIDA. Au programme :

- une exposition (de 13 h à 20 h) : Enfants de France et d'Afrique face au Sida.
- une rencontre-palabre : Féminité, séropositivité et désir d'enfant (réflexions, témoignages et débats de 14 h à 16 h) et Guérisseurs d'Afrique solidaires contre le Sida (avec la participation de tradipraticiens nigériens et

bénois en France, de 16 h 30 à 18 h 30),
- repas partage (à partir de 19 h) avec Tiéboudien, ginger et bissep.

Entrée gratuite.

URACA - Tél. : 01 42 52 50 13

FORMATION POUR FEMMES AUX MÉTIERS DU BÂTIMENT

L'association "Habiter au Quotidien" organise un nouveau stage de formation aux métiers du bâtiment (second œuvre) pour 15 femmes sans qualification.

Public : femmes résidant à Paris, motivées par un apprentissage lié aux métiers du bâtiment et souhaitant s'insérer professionnellement, demandeuses d'emploi de longue durée ou bénéficiaires du RMI ou femmes isolées, âgées de plus de 26 ans, s'exprimant en français, sachant lire, écrire et compter (niveau 3^{ème} ou plus).

Durée du stage : 800 heures du 8/12/97 au 7/6/98
- temps plein (stage rémunéré).

Contactez avant le 1^{er} décembre M. Bogazzi ou Mme Dumontier au 01 45 42 42 86.

Pour joindre PGO :

Tél. : 01 53 09 99 22

Fax : 01 42 57 39 96

Permanence logement :

le jeudi de 17 h 30 à 19 h

Salle Saint-Bruno (9 rue St Bruno)

POUR VOUS INFORMER RÉGULIÈREMENT, EN COMPLÈMENT DU TRIMESTRIEL,
"PARIS-GOUTTE D'OR" a créé "LA LETTRE de PGO" (uniquement par abonnement).

Chaque mois : l'essentiel de l'information sur ce qui bouge dans le quartier (Château-Rouge compris) !

ABONNEZ-VOUS ou ADHÉREZ À L'ASSOCIATION "PARIS-GOUTTE D'OR" !

ABONNEMENT :

Une seule formule d'abonnement qui vous permettra de recevoir "PARIS-GOUTTE D'OR" (4 numéros par an) et "LA LETTRE DE PGO" (6 numéros par an) au prix de 100 F (abonnement normal) ou de 120 F (abonnement de soutien).

N.B. : "Paris-Goutte d'Or" est en vente chez certains commerçants du quartier ; en revanche, la "Lettre de PGO" n'est envoyée qu'aux abonnés.

ADHÉSION à L'ASSOCIATION :

L'adhésion (proposée uniquement aux habitants du quartier) comprend aussi l'abonnement (120 F pour l'adhésion simple ; à partir de 150 F pour l'adhésion de soutien). C'est le moyen pour vous de prendre une part plus active à la vie du quartier, d'être mieux informé (en recevant les circulaires internes, en participant aux réunions de l'association ou aux groupes de travail) et de renforcer l'association.

BULLETIN à renvoyer à :

"Paris-Goutte d'Or" - 27 rue de Chartres - 75018 PARIS

NOM :

Prénom :

Adresse :

Profession : Tél. :

Code Porte : (pour portage à domicile)

• ABONNEMENT :

Je m'abonne pour un an à "Paris-Goutte d'Or" et à "La Lettre de PGO"
(abonnement normal : 100 F / soutien : 120 F)

• ADHÉSION-ABONNEMENT (pour les habitants du quartier)

J'adhère à l'Association "Paris-Goutte d'Or" et je recevrai ses publications
(adhésion simple + abonnement : 120 F / adhésion de soutien + abonnement : 150 F minimum)

• Ci-joint : un chèque de F à l'ordre de Paris-Goutte d'Or

Je désire une facture : oui / non

Paris, le Signature :